

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	48 (1958)
Artikel:	Les mèges d'Hérémence
Autor:	Bourdin, Alexandre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005532

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Mèges d'Hérémence

Par Alexandre Bourdin, Euseigne

En commençant cet article documentaire, il convient tout d'abord d'expliquer ce qu'est un *mège*. Etymologiquement, *mège*, vient du latin *medicus* médecin. Un *mège* est donc une personne qui pratique la médecine sans avoir fait les études scientifiques nécessaires d'après les lois actuelles.

Bien que le commentaire à leur sujet, de Mirabeau, à la fin du XVIII^e siècle fût une très mauvaise réclame: «Les mèges et les charlatans sont l'un des plus grands fléaux du peuple», beaucoup de ces guérisseurs, pour les appeler par leur vrai nom, se firent néanmoins une bonne réputation et furent connus très loin de leur domicile.

C'est le cas en particulier des *mèges* d'Hérémence, en Valais, dont la réputation dépassa de beaucoup les frontières de la Suisse, s'étendit jusqu'en France et dans la Vallée d'Aoste.

C'est dans l'intimité de cette famille, à propos de son métier, que nous cherchons à nous introduire par cet article.

Il faut dire tout de suite que ces personnes possèdent un talent spécial pour la médecine, puisque, parties avec un tout petit bagage de connaissances techniques puisées à des sources de science vulgarisée, elles sont arrivées à des résultats parfois surprenants.

Le fondateur de cette dynastie de guérisseurs à Hérémence, a été un certain François Dayer qui était au service du roi d'Espagne au début du XVIII^e siècle. Vers 1720 il rentra dans son pays avec toute une bibliothèque de livres de médecine anciens, parmi lesquels trois exemplaires de Pline 1^{er}, trois exemplaires de Pline second imprimés à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècles. Cette bibliothèque contient aussi nombre d'exemplaires des «Commentaires de Mathéolus sur Dioscoride et les médecins de l'antiquité» et nombre d'autres volumes de vulgarisation scientifique, anciens. Ces livres se trouvent encore aujourd'hui chez les familles descendantes de ce François Dayer.

Lui-même commença à exercer son art dans le pays, et connut beaucoup de succès. Si nous nous en tenons aux récits légendaires qui entourent ses pratiques ainsi que celles de ses descendants, il faut croire que leur pouvoir avait tout de même une certaine valeur.

C'est le fils de ce François, Nicolas Dayer, qui fut l'un des plus célèbres guérisseurs de la famille. On raconte, qu'un évêque de Sion, avait été piqué à une main. Un empoisonnement s'ensuivit, qui aurait dû priver le prélat de sa main par une intervention chirurgicale. On consulta le brave Nicolas qui s'exprima en ces termes: «Mon pauvre Monseigneur, vous devez beaucoup souffrir. Mais si vous faites tout de suite ce que je vous dis, vous serez vite guéri.»

En effet, Monseigneur fut vite guéri, sans intervention chirurgicale spéciale.

C'est vers cette époque qu'on commença à utiliser le sobriquet de « Sorciers d'Hérémence ». C'est vers cette époque aussi que la famille se scinda par le mariage des enfants de ce Nicolas Dayer, ceux-ci prenant chacun sa petite spécialité. Ce fut encore un Nicolas, fils du précédent, qui maintint bien haut la réputation de la famille, jusque vers 1850. En 1859, la famille se scinda encore, et une fille, Jeanne, se maria à un Baptiste Bourdin du hameau de Soumy, quartier d'Hérémence, alors que les précédents habitaient tour à tour les villages de Mâche et Ayer.

Au sujet de ce mariage, on raconte que Jeanne, amoureuse de ce Baptiste Bourdin, devait prendre comme mari un homme très en vue et riche. Mais elle tint bon, et bien que son fiancé n'osât pas faire le pas décisif du mariage parce que d'une famille pauvre, l'amour fut enfin vainqueur.

Cette Jeanne, devenue Bourdin par alliance, augmenta encore la popularité et la réputation de ses ancêtres guérisseurs. Son père déjà, avait essayé d'écrire un livre sur le traitement des maladies. Nous trouvons son manuscrit à la Bibliothèque cantonale du Valais où l'on peut le consulter. Nous y trouvons aussi une interview d'un correspondant du Journal de Genève du 26 juillet 1896 près madame Jeanne Bourdin, pour s'informer de ses méthodes de traitement et saisir au vol quelque consultation directe si possible.

Une anecdote montre combien les connaissances de cette personne étaient sérieuses et probantes. Un homme qui venait la consulter avait pris avec lui un flacon d'urine. S'étant par trop arrêté en chemin entre Sion et Hérémence, il arriva trop tard à Hérémence pour oser réveiller la guérisseuse pour la consulter. Il dormit dans une écurie où il y avait du bétail. Par mégarde, pendant la nuit, il renversa le flacon d'urine. Il eut l'idée de prendre de l'urine d'une vache avant de sortir de l'écurie et porta ce flacon à la femme. Un rapide coup d'œil, et la *mège* dit à son interlocuteur « Ne vous faîte pas de souci, votre vache fera son veau tout-à-fait régulièrement. » En effet, la méthode de diagnostic pratiquée principalement par tous ces guérisseurs était l'urine, bien que par de sérieux renseignements verbaux ils arrivassent aussi à de bons résultats. Comme remèdes, ils administraient surtout des tisanes de plantes. Mais pour certains remèdes plus énergiques ils utilisaient aussi l'ordonnance de pharmacie comme un médecin professionnel. Ces ordonnances étaient rédigées en latin. Jeanne Bourdin mourut vers 1905, laissant à ses deux fils, Nicolas et Baptiste Bourdin, le soin de continuer cette profession.

Ces derniers surent maintenir très haut la réputation de guérisseurs de leurs ancêtres. Toutefois, ils modifièrent leurs méthodes de travail en ce sens qu'ils commencèrent à faire des consultations directes, tantôt dans une pharmacie, tantôt dans un café de la ville de Sion. Chaque samedi, ils se

trouvaient dans un endroit ou un autre de la ville, changeant souvent à cause de la surveillance de la police. Ils payèrent d'ailleurs plusieurs fortes amendes pour exercice illégal de la médecine. Mais la clientèle était toujours aussi nombreuse. A ce moment, ils distribuaient le plus souvent des ordonnances médicales en latin que les pharmaciens étaient très heureux de préparer.

Ils moururent, le premier, Baptiste, en 1943 à 84 ans, et Nicolas à 85 ans en 1947.

Leurs descendants héritèrent toute la documentation qu'ils possédaient, et qui est encore presque intacte aujourd'hui. Mais l'évolution de la science médicale et les conditions de vie, font que personne ne continue cette pratique, les lois actuelles étant aussi très sévères pour pareille activité.

De tout cela il ne reste plus qu'un petit commerce d'herboristerie fourniissant en plantes médicinales du Valais, quelques grossistes ou quelques pharmaciens-droguistes, utilisant des plantes non inscrites au Codex. C'est encore un morceau du passé très pittoresque et plein de charme qui s'en va, faisant place à une civilisation dont on préfère ne pas connaître l'issue.

Le fourneau de molasse dé nos vieilles maisons, à La Roche et ailleurs en Gruyère

par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

Je me souviens encore de notre ébahissement, durant les mobilisations de 1914-18, quand des soldats valaisans étant entrés à la chambre de famille chez nous à La Roche, demandèrent étonnés ce qu'était «cela» en désignant du doigt le fourneau (le poêle, pour parler français) qui ornait le coin de la grande chambre, *la pêyo*. Notre étonnement égalait le leur. Nous n'avions pas idée qu'on pût ignorer que «cela» c'était le poêle, *la fornî*. On s'expliqua. Nos hôtes étaient fort surpris de voir que ce poêle ne touchait pas le plafond, qu'on pouvait s'asseoir dessus, tout comme sur le banc de mollasse, *la pyêta* dont il était flanqué. Le soir – c'était l'automne – on mit *na frêlâya ou fornî*, on le chauffa légèrement, et nos hôtes apprécierent vivement notre bon vieux fourneau. Nous arrivions quant à nous difficilement à imaginer qu'on pût se chauffer mieux. L'idée que l'on ne peut s'asseoir sur les radiateurs nous était désagréable.

Et pourtant, nos bons vieux fourneaux de molasse sont bel et bien en train de disparaître, sinon par voie de démolition, du moins par voie d'extinction. On n'en fait plus. On les raccommode encore, oui; mais au fur et à mesure que l'on bâtit de nouvelles maisons, le poêle y est remplacé par d'autres moyens de chauffage: central, mazout, ou même par des simili-